

pro infirmis



Portrait



Adriano Previtali a étudié le droit à l'Université de Fribourg, où il est aujourd'hui professeur de droit constitutionnel et social. Président de Pro Infirmis depuis 2012.

“
Nous agissons pour que les personnes en situation de handicap et leurs proches ne soient pas discriminés et bénéficient d'une protection sociale suffisante.
”

L'égalité nous concerne tous

Nous nous mobilisons pour une société qui considère la diversité comme un atout. Dans cette société, la discrimination n'a pas sa place. Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir y vivre de façon autonome, la participation allant de soi. Tels sont les buts que nous poursuivons.

Notre engagement

Les personnes en situation de handicap sont, plus que les autres, victimes de la pauvreté. Le choix de logements et d'emplois à leur disposition est limité. De nombreuses prestations culturelles ne sont pas adaptées à leurs besoins, et la participation à la vie sociale leur est difficile. Les transports publics comportent encore des obstacles et de nombreux bâtiments publics sont difficilement accessibles.

Nous nous engageons pour l'application de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Cette convention définit les conditions à remplir pour que les 1,7 million environ de personnes en situation de handicap vivant en Suisse puissent bénéficier d'une pleine participation dans tous les domaines de la vie, sans être limitées par des barrières sociales. L'inclusion concerne l'ensemble de la société. Nous pouvons tous y contribuer.



Felicitas Huggenberger est directrice de Pro Infirmis. Elle estime que les différences sont une chance et un enrichissement.

Un siècle d'histoire avec Pro Infirmis



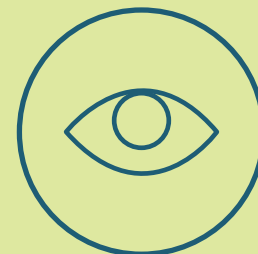
1920

Le 31 janvier 1920, l'Association suisse en faveur des Anormaux (ASFA) se constitue à Olten, lors de sa première assemblée générale.



1960

La Loi fédérale sur l'assurance-invalidité entre en vigueur. Les organisations privées sont en partie déchargées financièrement.



2001

Dans ses nouvelles campagnes, Pro Infirmis abandonne les métaphores et montre directement des personnes qui, malgré leur handicap, sont des actrices et des acteurs à part entière de la société.

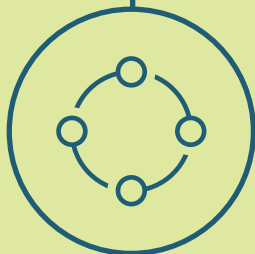


2020 – 100 ans Pro Infirmis

À l'occasion de son centenaire, Pro Infirmis organise divers événements qui montrent ce que signifie l'inclusion et la participation au quotidien.

1935

L'association ouvre ses premiers services sociaux dans quatre cantons. Elle est baptisée « Association suisse en faveur des Anormaux Pro Infirmis ». Le terme « anormaux » ne sera supprimé que dix ans plus tard.



2000

La version actuelle de la Constitution fédérale entre en vigueur. Elle comprend une interdiction de discrimination et le principe d'égalité pour les personnes en situation de handicap.



2014

La Suisse ratifie la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Pro Infirmis s'engage pour l'application de cette convention et pour une politique nationale du handicap cohérente.



Vision

Une société inclusive considère la diversité des êtres humains comme une richesse. C'est pour une telle société que nous nous engageons, aujourd'hui et à l'avenir.

2040



Label de qualité ZEWo

Pro Infirmis porte le label de qualité ZEWo. Il garantit que l'association, reconnue d'utilité publique, emploie les dons de manière transparente et durable.

Nous sommes là pour les personnes en situation de handicap et leur entourage

Pro Infirmis est la plus grande organisation spécialisée de Suisse dans le secteur du handicap. Par l'intermédiaire de ses services de consultation, situés dans toutes les régions, elle soutient les personnes ayant une déficience physique, intellectuelle ou des troubles psychiques, de la naissance à l'âge de l'AVS. Ses prestations s'adressent aussi aux autorités, aux professionnels et aux proches aidants.

Financement

Pour fournir ses prestations, Pro Infirmis a besoin d'environ 100 millions de francs par an. Plus de la moitié de ce budget est couvert par des fonds provenant des cantons et de l'Office fédéral des

assurances sociales (OFAS). Une autre part importante est financée par des dons et des legs.

Prestations

Pro Infirmis soutient les personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie. Elle les aide à faire valoir leurs droits aux assurances sociales. L'association est aussi organisation faîtière d'une série d'organisations régionales et locales, actives dans le secteur du handicap.

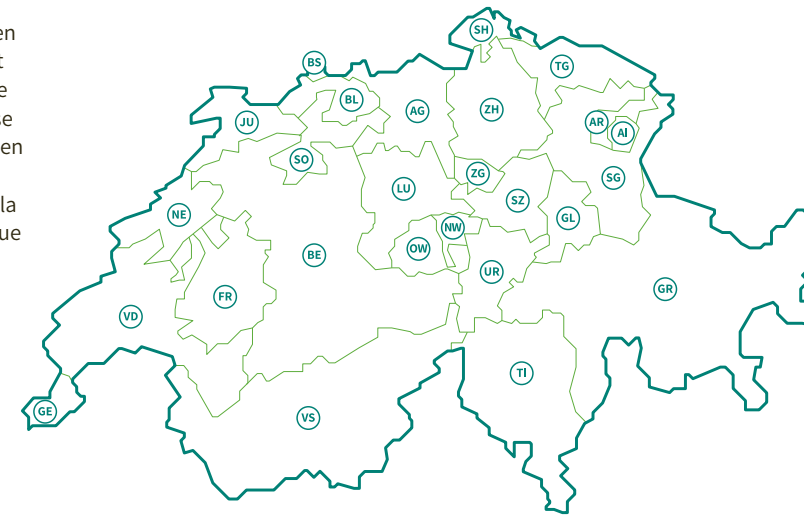
 proinfirmis.ch/a-propos

Une prise en charge globale dans toute la Suisse

Pro Infirmis conseille et soutient les personnes en situation de handicap et leurs proches dans toute la Suisse. Elle se mobilise pour que les personnes en situation de handicap puissent prendre part à la vie politique, économique et sociale.



Des prestations couvrant tous les domaines
Nos prestations sont ajustées aux besoins des personnes qui nous consultent et couvrent différents domaines, tels que l'habitat, le travail, les loisirs, les finances et les assurances sociales.



Au niveau local et régional

A cause du fédéralisme et des particularités locales, nos prestations et nos projets diffèrent d'une région à l'autre. Pro Infirmis collabore étroitement avec d'autres organisations et des professionnels du domaine du handicap.



Sensibilisation

Pro Infirmis soutient l'inclusion, c'est-à-dire la participation égalitaire des personnes avec et sans handicap. En menant des campagnes et une action politique, l'organisation rend le public attentif à la situation des personnes présentant un handicap et l'invite à contribuer à une société inclusive.

La consultation sociale s'adresse aussi aux proches des personnes en situation de handicap.



Consultation sociale et aide directe

Les conseillères et les conseillers de Pro Infirmis sont les premiers interlocuteurs pour toutes les questions liées au handicap. Ils soutiennent les personnes concernées dans la mobilisation de leurs ressources ou leur procurent l'aide d'autres professionnels. La consultation sociale prend aussi la forme d'un conseil en ligne, de conseils brefs ou de conseil aux spécialistes d'autres branches.

L'aide financière directe de Pro Infirmis sert à soutenir les personnes ayant un handicap qui font face à des situations de détresse. Pour ce faire, nous recourons aux dons ou adresses des demandes à des organisations partenaires. Nous disposons aussi des Prestations d'aide aux personnes en situation de handicap (PAH), fonds dont l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) nous confie la gestion et l'attribution.

Aperçu des tâches de la consultation sociale :

- Conseil et accompagnement dans tous les domaines de la vie
- Conseil lié aux questions d'assurances sociales
- Recherche de possibilités de financement
- Recherche d'autres prestations, de moyens auxiliaires et de possibilités de transport
- Aide à la recherche de formes de logement appropriées
- Conseils brefs pour les professionnels
- Conseil en ligne sur www.proinfirmis.ch
- Aide financière directe

Conseil spécialisé en assistance

Le conseil spécialisé en assistance est une prestation destinée aux personnes en situation de handicap qui souhaitent vivre dans leur propre logement de manière autonome, avec une assistance personnelle. Selon ce modèle, la personne en situation de handicap devient l'employeuse de son assistante ou de son assistant. La gestion de personnel est une tâche complexe, c'est pourquoi Pro Infirmis offre le conseil spécialisé en assistance aux personnes qui font ce choix.

Le conseiller ou la conseillère spécialisé-e en assistance aide la personne en situation de handicap à exercer ses droits et à remplir ses devoirs d'employeuse. Il/elle la conseille pour la demande de contribution d'assistance à l'AI, la recherche et l'engagement de personnel, la préparation des contrats de travail et l'organisation des remplacements en cas de maladie ou de vacances.

Accompagnement à domicile

L'accompagnement à domicile aide les personnes en situation de handicap à acquérir les compétences nécessaires pour mener une vie autonome. Des accompagnant-e-s sélectionné-e-s et formé-e-s avec soin offrent un appui ponctuel dans la maîtrise du quotidien. Les priorités des interventions sont fixées individuellement. Elles peuvent porter sur le ménage, la gestion des dépenses, les tâches administratives, les loisirs ou l'organisation du quotidien.

Service de relève

Les proches aidants accompagnent et entourent régulièrement des personnes en situation de handicap. Ce travail demande beaucoup de temps et d'énergie. Le service de relève leur permet de prendre du repos : des collaboratrices et collaborateurs les relaient régulièrement ou sporadiquement auprès de la personne en situation de handicap.



Grâce au conseil spécialisé en assistance, les personnes en situation de handicap peuvent choisir elles-mêmes l'aide dont elles ont besoin et la personne qui la leur apporte.



Les données numériques d'accessibilité de Pro Infirmis sont intégrées directement aux sites internet de différents partenaires. Elles sont aussi publiées sur une carte interactive, parallèlement aux emplacements des installations eurokey.



Données numériques d'accessibilité

Les informations sur l'accessibilité des bâtiments et installations sont une aide précieuse pour les personnes en situation de handicap. Pro Infirmis saisit ces données et les met à disposition de différents partenaires. Des municipalités, des organisations de la branche touristique et des associations professionnelles les publient déjà sur leurs sites.

Eurokey

Le système eurokey renforce l'indépendance des personnes en situation de handicap. Il repose sur une clé universelle qui donne accès à des WC, des ascenseurs ou à d'autres installations. Pro Infirmis remet la clé aux personnes en fauteuil roulant ou à la mobilité fortement réduite, ayant une grave déficience visuelle, porteuses d'une stomie ou présentant une affection chronique de l'intestin ou de la vessie. Une application gratuite permet de localiser les emplacements eurokey depuis un téléphone portable.

Conseil en construction sans obstacles

L'inclusion dépend de l'environnement bâti. C'est pourquoi les besoins des personnes en situation de handicap doivent être pris en compte déjà au stade de la planification. Pro Infirmis fait partie du « Réseau Construction sans obstacles » et fournit des conseils à ce sujet avec d'autres organisations.

Culture inclusive

Le label « Culture inclusive » distingue les institutions culturelles qui s'engagent durablement à promouvoir la culture inclusive et rendent leur offre accessible aux personnes en situation de handicap.

Bureau Langage simplifié

Beaucoup de personnes comprennent mal les textes rédigés dans un style compliqué. Le Bureau Langage simplifié traduit ces textes dans une langue facile à comprendre et les fait contrôler par des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Prestations régionales

Pro Infirmis est active dans tous les cantons de Suisse. Les prestations diffèrent d'une région à l'autre et sont parfois fournies par des tiers, sur mandat de Pro Infirmis. Voici quelques exemples de prestations et de projets régionaux :

- Dans les centres de formation continue, les adultes ayant une déficience intellectuelle ou des difficultés d'apprentissage peuvent compléter leur formation et ainsi élargir leur autonomie.
- Les centres de jour accueillent des personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas exercer d'activité lucrative. Ils contribuent à structurer leur quotidien et leur procurent des contacts sociaux.
- Dans les écoles d'autonomie, les personnes en situation de handicap qui désirent vivre dans leur propre logement peuvent acquérir les compétences leur permettant de faire ce choix.
- InsertH encourage l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap qui touchent une rente AI entière et souhaitent travailler dans une entreprise autre qu'un atelier protégé.
- Le soutien administratif offre aux personnes en situation de handicap un appui sur mesure dans leurs tâches administratives et financières : courrier, paiements, remboursement des frais de maladie (caisse maladie, AI, PC), déclaration d'impôts, etc.

 proinfirmis.ch/prestations



Pro Infirmis œuvre pour que les personnes en situation de handicap puissent prendre part à la vie sociale et ne soient pas désavantagées.

pro infirmis



Pro Infirmis

Siège principal

Feldeggstrasse 71
Case postale
8032 Zurich

Tél. 058 775 20 00
contact@proinfirmis.ch

proinfirmis.ch



Compte des dons

IBAN : CH65 0070 0110 0049 1200 6

Pro Infirmis dans les cantons

Le site internet de Pro Infirmis contient toutes les adresses et coordonnées des directions et services de consultation cantonaux.

